SAINT-MARTIN-DU-VAR

Appel à candidature
Projet de valorisation agricole
St Martin du Var – La Lausière

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE ALPES-MARITIMES

Contexte de l'appel à projet

Présentation de la commune de St Martin du Var

La commune de Saint-Martin-du-Var, située à 20 km au nord de Nice sur la plaine du Var, est accessible par la route métropolitaine 6202. Son territoire s'étale sur la rive gauche du Var, sur des terrains gagnés sur le Var par les endiguements réalisés au milieu du 19ème siècle et se prolonge en collines. L'altitude s'étage ainsi de 80 m au niveau du Var à 400 mètres sur les coteaux.

Au recensement de 2012, on décompte 2 700 habitants. La commune a connu une évolution importante du nombre d'habitants du fait de l'expansion périurbaine de l'agglomération niçoise et de la variété des services offerts par la commune. La commune compte 8 exploitants agricoles dont 6 professionnels.

Le projet agricole porté par la Commune

Déterminés à préserver les espaces agricoles exceptionnels du territoire, et conscients des difficultés pour de jeunes agriculteurs à accéder à la propriété foncière sur la plaine du Var, les élus de la commune de St Martin du Var se mobilisent pour acquérir des terrains à forte valeur agronomique, situés dans la Plaine du Var, et les remettre à la disposition de porteurs de projets agricoles. Deux jeunes maraîchers se sont ainsi installés début 2019 sur une propriété agricole située au sud du village (quartier de la Digue).

La Commune a depuis fait l'acquisition d'une nouvelle parcelle de terre agricole, située au nord du village (quartier La Lausière) sur laquelle elle souhaite de nouveau implanter une activité agricole durable.

Le terrain, d'une superficie totale de 3900 m², situé en bordure du Var, peut accueillir des cultures diverses. Il dispose d'un petit bâtiment de 20m².

La commune cherche aujourd'hui un candidat à l'installation (ou à l'agrandissement), en capacité de proposer un projet adapté à la superficie et au potentiel du terrain.

Descriptif de l'appel à projet :

Surface totale mise à disposition : 3940 m² (dont Surface Agricole Utile estimée :3500 m²)
Modalités de mise à disposition : bail rural
Production : productions végétales (maraîchage/horticulture)
Commercialisation : pas de vente directe sur le terrain. Vente possible sur marché hebdomadaire communal.
Possibilités de diversification : poules pondeuses, arbres fruitiers, ou autres
Profil du candidat: Futur agriculteur ou agriculteur nécessitant un agrandissement
Date installation prévue : courant 2020
Localisation : cf. plans détaillés en Annexe 3.
Logement : aucun logement spécifique n'est prévu.
Descriptif du site mis à disposition :

- Terrain plat, situé dans la plaine alluviale du Var
- 3940 m² de terrain
- Bâtiment de 20m² de surface au sol
- Raccordement à l'eau potable en cours
- Raccordement du bâtiment à l'électricité et à l'assainissement en cours
- Accès carrossable

Aménagements à la charge du candidat : clôture du site, aménagement intérieur du bâtiment et aménagement du terrain (si besoin de serres, création d'allées, etc.)

Procédure et calendrier de sélection du projet:

Les candidats intéressés par le projet sont invités à se manifester auprès de la Chambre d'agriculture (coordonnées précisées ci-dessous) pour s'inscrire à la visite de terrain du 30 juin.
Pour valider leur participation à la visite du terrain, il leur est demandé de remplir une fiche d'inscription présentant leur CV et leur projet de façon synthétique. (cf. Annexe 1)
Les candidats seront ensuite invités à déposer leurs dossiers de candidature définitive (cf. Annexe 2), avant le 24 août 2020.
Ils seront enfin conviés à présenter leur projet devant un comité de sélection qui se réunira le 8 septembre 2020.
La mise à disposition des terrains est prévue dès la sélection du candidat.

Pré-sélection
- Date limite des inscriptions des candidats à la visite terrain: 29 juin 2020
- Visite terrain : 30 juin

Sélection définitive
- Date limite de dépot des projets définitifs des candidats: 24 août
- Entretien des candidats et sélection définitive: 8 septembre

Installation du candidat
- Travaux et aménagements : automne 2020
- Installation: automne/hiver 2020

Suivi du dossier :

L'inscription pour la visite peut se faire par téléphone, par mail ou par voie postale, auprès de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes.

Personne en charge du suivi du dossier à la Chambre d'agriculture :
Estelle PERNOT
Tel : 06.23.32.93.21
Mail : epernot@alpes-maritimes.chambagri.fr

Date limite d'inscription : **29 juin 2020**

Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes

MIN fleurs 17 – box 85 – 06296 Nice cedex

Tél : 04 93 18 45 00 - mail : ca06@alpes-maritimes.chambagri.fr

ANNEXE 1 : FICHE D'INSCRIPTION A LA VISITE TERRAIN

Projet d'installation communale – Commune de St Martin du Var- été 2020

Visite de terrains prévues le mardi 30 juin 2020

Nom ……

Prénom ……

Date de naissance ……

Adresse postale ……

……

Adresse Mail ……

Numéro de téléphone ……

Activité pro. actuelle ……

Projet agricole envisagé ……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

Comment avez-vous été informé(e) de cet appel à candidature ? ……

Fiche à remettre à Estelle PERNOT, par mail, en main propre ou par voie postale au plus tard la veille de la visite, afin de valider l'inscription à la visite des terrains.

ANNEXE 2 :Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter, a minima, les rubriques suivantes :

1/ Etat civil et coordonnées du ou des candidat(s)

2/ Motivations du ou des candidat(s)

2/ Synthèse du parcours professionnel et des compétences du candidat

3/ Descriptif technique du projet envisagé

- Production principale :
  - Productions envisagées
  - Calendrier prévisionnel de production
  - Commercialisation ? transformation ?
  - Besoins en eau, énergie

- Autre atelier envisagé ? (Petit élevage ? autre culture ? autre verger ?)
- Autre(s) projet(s)/ terrains en parallèle ?

4/ Transformation et commercialisation

- produits commercialisés
- prix de vente
- volumes (évolution)
- circuits de commercialisation
- stratégie de communication

5/ Prévisionnel économique sur 3 ans minimum

- chiffre d'affaire annuel/coûts de production
- marge brute et EBE
- liste /coût des investissements prévus et plan de financement des investissements

6/ Aspects sociaux et juridique

- Forme juridique envisagée
- Besoin en main d'œuvre (calendrier de travail annuel)
- Descriptif de la main d'œuvre envisagée (même si familiale)

7/ Points forts/Points faibles du projet

Dossier à remettre à la Chambre d'agriculture APRES avoir visité le terrain, par mail, en main propre ou par voie postale avant le 24 août 2020
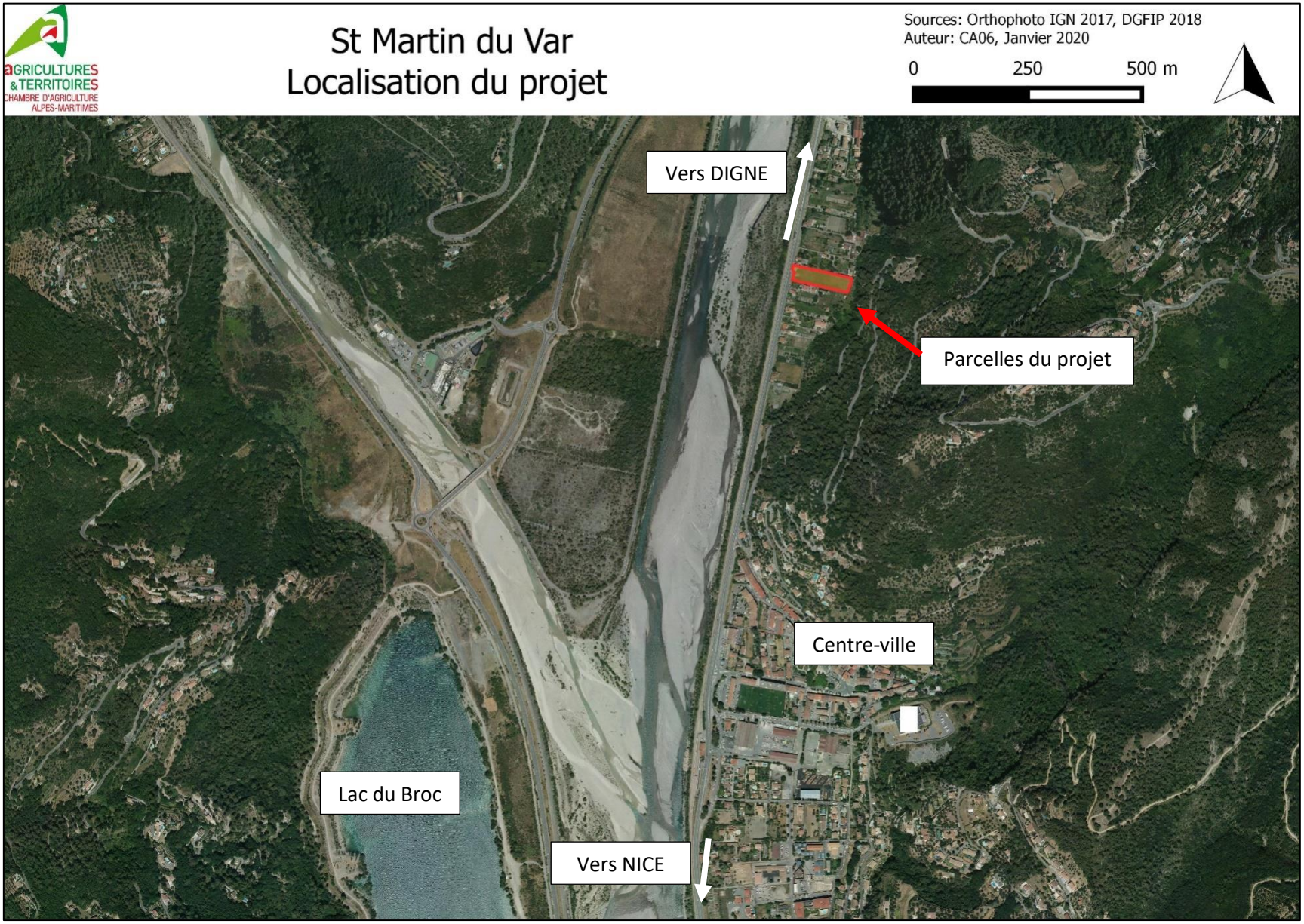
ANNEXE 3 : Eléments de localisation